

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL du 17 Octobre 2013.

Convoqué par Monsieur Alain SAISON, Directeur Départemental des Finances Publiques, le Comité Technique Local s'est réuni le jeudi 17 octobre 2013 à 9h15 dans les locaux de la Direction, rue BRASSART.

La CGT Finances Publiques du Pas de Calais, était représentée par Patrice STAWSKI et René QUIDE membres élus et Yannick COCHEZ membre suppléant.

L'ordre du jour était le suivant :

- **1) Procès verbaux des CTL des 11 avril et 13 juin 2013 (approbation);**
- **2) Bilan de la campagne IR 2013 et information sur la campagne recouvrement (information) ;**
- **3) Bilan relatif à la mise en place d'une caisse conjointe entre la Paierie Départementale et la Trésorerie d'Arras Banlieue (information) ;**
- **4) Opérations immobilières (information) ;**
- **5) Présentation de la nouvelle campagne DUERP 2014 (information) ;**
- **6) Bilan des entretiens professionnels (information) ;**
- **7) Plan complémentaire de formation (septembre à décembre 2013) ;**
- **8) Questions Diverses ;**

1) Procès verbaux des CTL des 11 avril et 13 juin 2013 (approbation);

Les PV des CTL des 11 avril et 13 juin 2013 ont été approuvés à l'unanimité.

2) Bilan de la campagne IR 2013 et information sur la campagne de recouvrement (information) ;

Cette année encore des moyens importants ont été mis en œuvre pour que cette campagne 2013 de souscription soit une réussite.

En terme d'organisation et de fonctionnement il s'agissait de répartir efficacement les équipes de travail autour de deux missions : la délivrance de renseignements et les travaux d'émission accélérée.

Le calendrier de la campagne déclarative 2013 a été revu.

Campagne Papier :

- L'accueil physique des usagers continue de progresser 117 977 usagers en 2013 contre 106 931 en 2011.
- L'accueil téléphonique est en baisse 82 096 appels contre 87 762 en 2011

Campagne internet :

- Un accueil physique en baisse 18 612 usagers contre 20 302 en 2011.
- Un accueil téléphonique en baisse 25 249 appels contre 35 834 en 2011

Au total et durant les dix semaines de réception qu'ont représenté la campagne papier et la campagne Internet se sont 245 519 usagers qui ont été renseignés, soit plus de 30% des usagers du Pas de Calais.

L'émission :

783 272 déclarations papiers ou internet ont été intégrées dans ILIAD au 30 août 2013 contre 779 166 au 31 août 2012.

Certaines nouveautés de la campagne 2013 ont permis d'alléger le travail des agents, comme la dispense de fourniture de pièces justificatives.

Par contre, les modalités d'application du crédit d'impôt en faveur de la qualité environnementale de l'habitation principale ont alourdi le travail des usagers et des saisies de déclarations

Succès de la déclaration en ligne :

Campagne ISF :

La campagne ISF 2013 s'inscrit dans le contexte de la réforme votée dans la loi de finances.

Au total, au 4 juillet , le département comptait 2957 usagers soumis à l'ISF contre 2 771 en 2012.

Principales nouveautés de la campagne de sortie des avis 2013 :

Dans le département, les premiers avis ont été remis à la poste le 27 août. Les principales nouveautés de la campagne de recouvrement sont les suivantes :

- La fusion de avis d'impôt sur les revenus et les prélèvements sociaux.
- La dématérialisation des avis d'imposition.
- La présentation des avis en noir et blanc.
- L'abaissement du seuil de paiement en espèces des lettres chèques.

Pour la CGT, la campagne 2013 n'est pas qu'une réussite, certes les objectifs ont été atteints, mais à quel prix ?

Pour nos chefs de services, l'accueil était la priorité, mais derrière la vitrine peu de monde pour saisir les déclarations, les suppressions d'emplois se sont fait durement ressentir.

La complexité des lois fiscales, le bouquet de travaux, l'absence d'imprimés, l'absence d'information et de formation sont autant de difficultés rencontrées par les agents et qui ont pesé dans le bon fonctionnement des services.

Et puis est arrivé ce qui devait arriver. Le 16 octobre le Centre des Finances Publiques de Lens a vu déferler un millier de contribuables à

l'assaut du hall d'accueil.

Sans la lucidité, le sang froid des agents d'accueil et de certaines organisations syndicales, dont la CGT, le pire a sans doute été évité. La CGT avait déjà évoquée la spécificité de l'accueil à LENS lors d'un précédent CTL. Aujourd'hui elle demande un bilan de l'application du protocole d'accueil un dimensionnement chiffré plus conforme à la réalité du site.

➤ **3) Bilan relatif à la mise en place d'une caisse conjointe entre la Paierie Départementale et la Trésorerie d'Arras Banlieue (information) ;**

La caisse commune a été mise en place le 1er mars 2013.

Sur la période écoulée les mouvements financiers ont représenté un montant de 74 545 euros en dépenses et 95 230 euros en recettes.

- Point positif, les excellentes relations entre agents des 2 services qui a permis la mise en place du nouveau dispositif.
- Point à améliorer, l'augmentation de la fréquentation au niveau du guichet :
due notamment au renvoi systématique à la caisse d'Arras banlieue des personnes détenant des secours, des personnes renvoyées d'autres services pour des raisons de prescription.

La CGT s'étonne : l'expérience aura duré six mois, des travaux ont été effectués, le CHSCT a financé la rénovation du chauffage.

Et, encore une fois, c'est dans la précipitation que les agents de la Trésorerie d'Arras Banlieue vont de nouveau, pour des raisons de restrictions budgétaires, être amenés à déménager.

4) Opérations immobilières (information);

Projet d'installation des Trésoreries d'Arras Banlieue et Arras municipale dans l'immeuble FOCH à Arras.

Le projet consiste à installer en 2014, les trésoreries d'Arras Banlieue et d'Arras Municipale au rez de chaussée de la Direction, immeuble Foch.

Cette opération permettrait :

- la résiliation du bail des locaux occupés par la Trésorerie d'Arras municipale,
- la vente de l'immeuble dans lequel est installée la trésorerie d'Arras Banlieue,
- la réalisation d'économies sur les coûts de fonctionnement des deux trésoreries.

Un projet qui répond à la nouvelle politique immobilière de la DGFIP.

Ceci n'est qu'un projet, nous a t' on dit, mais les plans sont déjà faits et les déménagements des différents services concernés seront effectifs dès la fin du premier semestre 2014. Sous fonds de restrictions budgétaires les agents n'ont plus qu'à subir, quant à la

concertation il y a bien longtemps que les directions locales n'y font plus appel.

Arras-Diderot, les travaux d'étanchéité de la toiture ont commencés,
coût: 200 000 €

5) Présentation de la nouvelle campagne DUERP 2014 (information) ;

La campagne 2013/2014 de recueil des risques professionnels débute en octobre 2013, pour s'achever au plus tard fin mars 2014.

Le calendrier des différents phases a été présenté aux membre du CTL.

- Une réunion à destination des représentant des personnels se tiendra au cours du mois de novembre 2013.
- Les gestionnaires de site ont été sensibilisés lors du séminaire du 1er octobre.
- Une conférence téléphonique a été mise en œuvre à destination des nouveaux chefs de services.
- Il est demandé aux chefs de service d'associer les agents à cette démarche participative.

➤

Pour la CGT, le DUERP est un outils nécessaire pour le bien être et la sécurité des agents. Il permet, tout en recensant les dangers et les risques, d'apporter des solutions aux difficultés rencontrées par les agents dan l'exercice de leur fonction.

6) Bilan des entretiens professionnels (information) ;

Le nouveau dispositif d'évaluation professionnelle totalement harmonisé, s'est appliqué à l'ensemble des agents quelle que soit leur filière d'origine.

Un bilan positif pour l'administration, les entretiens ont été tenus dans les délais, malgré quelques imperfections et manque de lisibilité sur certaines pages, la limitation du nombre de caractères au niveau du recours hiérarchique.

Toutefois, cette première campagne sous EDEN-RH a nécessité l'octroi de délais supplémentaires par la direction générale.

Deux inspecteurs et un agent n'ont toujours pas pu voir leur dossier évoqué en CAP locale. La CGT demande à ce que ces dossiers puissent être évoqués en CAPL lors des prochaines réunions d'octobre.

Elle regrette la mise en réserve de 4 réductions d'un mois pour les inspecteurs, de 15 réductions d'un mois pour les contrôleurs et de 15 réductions d'un mois pour les agents.

7) Plan complémentaire de formation (septembre à décembre 2013) ;

Désormais le plan de formation est élaboré sur une année civile.

Ce plan complémentaire de formation est un plan transitoire du 1er septembre au 31 décembre 2013.

934 journées de formations ont été recensées par les chefs de services et seront programmées, principalement du 1er octobre au 15 décembre 2013.

La CGT constate que la majorité des stages proposés ont lieu entre le 1er octobre et le 15 décembre 2013, dépeuplant ainsi les services,

alors que cette période est connue pour être riche en appel téléphoniques et en réceptions chargées.

8) Questions diverses ;

➤ Questions de la CGT Finances publiques.

Réservation des salles de réunion, réservation de salles syndicales ? :

A deux reprises la CGT a dû réserver la salle syndicale du 2ème étage du CDFP d'ARRAS DIDEROT .

Sachant que seules les salles de réunions doivent faire l'objet d'une demande de réservation auprès de la Direction et du gestionnaire de site concerné :

Qu'en est il lorsqu'il s'agit du local syndical ?

Pouvez vous nous donner votre position sur ce sujet ?

Cette salle reste une salle syndicale, mais elle est parfois utilisée pour des réunions internes au centre ce qui nécessite une demande de réservation de la part de ses utilisateurs.

La CGT évoque les difficultés liées pour circuler dans le centre d'ARRAS-DIDEROT et demande pour les organisations syndicales, la possibilité de bénéficier du badge salvateur.

➤ Locaux d'accueil du public :

Les locaux, bureaux destinés à l'accueil du public doivent posséder un ordinateur et une imprimante.

Dans certains centres, ces locaux ne possèdent pas d'imprimante (ou l'imprimante est en panne) et obligent les agents d'accueil ou de renfort à lancer les impressions via d'autres locaux et à continuellement se déplacer...

Qu'en est il des règles de confidentialité et de sécurité des agents ?

➤ *La direction évoque les restrictions budgétaires, il faut faire avec.*